Trions, valorisons...

Nos déchets ont de la ressource !

www.sydeme.fr

DECEMBRE 2013 16

sydème
Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est

édito

L'année s'achève couronnée de succès pour le Sydeme qui vient, tout juste, d'être doublement récompensé pour son innovation ! **Le prix « Inovana 2013 » nous a été décerné dans la catégorie Valorisation des biodéchets et le prix « VKU* » nous a été remis pour récompenser la coopération transfrontalière initiée entre le Sydeme et l'Entsorgungs Verband Sarre (EVS).**

A cette occasion, nous avons dédié les actualités de ce numéro au déroulement de ces événements. Tandis que, la rubrique *Triez bien, triez plus…* détaille les consignes de tri actualisées des papiers recyclables à déposer dans le sac orange.

Aussi, dans le *Bon à savoir*, nous vous dévoilons **la publication d'un nouveau module « Alerte Email » sur le site internet du Sydeme. Grâce à ce nouveau service, vous ne manquerez plus les distributions des sacs multiflux !**

Dans la rubrique *Initiatives*, c'est notamment la démarche de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences qui est mise à l'honneur : la mise en place prochaine d'une déchèterie artisanale sur le site de valorisation des déchets de Sarreguemines.

Enfin, dans la rubrique *Chiffres Clés*, **nous poursuivons notre rapport sur les performances obtenues par le Sydeme à l'égard des objectifs du Grenelle de l'Environnement.**

L'année 2013 a été riche en événements et en nouveaux projets pour le Sydeme et nous poursuivons en 2014 avec la finalisation de la mise en place du dispositif multiflux sur le territoire du Pays Naborien, la mise en service de l'unité de confection de sacs multiflux, l'ouverture du centre de ressources du Sydeme et de sa serre pédagogique.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne lecture.

Charles STIRNWEISS,
Président du Sydeme.

*VKU : Prix spécial de l'Association des Services Municipaux.

Sommaire

p.2 **Actu'**
- Lauréat du Concours INOVANA 2013 : le Sydeme triomphe !
- EVS-Sydeme récompensés pour leur coopération
- Démarrage du centre de tri Multiflux de Faulquemont

p.3 **Triez bien, triez plus...**
Actualisation des consignes de tri des papiers recyclables

Bon à savoir...
Abonnez-vous à l'alerte mail des permanences multiflux !

p.4 **Reportage**
Contrôle qualité du tri multiflux

p.6 **Interview**
Toutes les clés de la Sydem'base !

p.7 **Initiatives**
Métamorphose programmée du site de valorisation des déchets de Sarreguemines

p.8 **Chiffres Clés**
Objectifs du Grenelle de l'environnement

Valor' Quizz
Sudoku des déchets

JOURNAL D'INFORMATION DU SYDEME
SUR LA VALORISATION ET LE TRAITEMENT DES DECHETS

Les initiatives du Sydeme récompensées...

Lauréat du Concours INOVANA 2013 : le Sydeme triomphe !

Dans le cadre de la 3e édition du Concours INOVANA 2013, le Sydeme a été récompensé, au Palais des Congrès de Nancy le 25 novembre dernier, en obtenant le Prix « Valorisation des biodéchets ».

Agria Lorraine organise ce concours lorrain de l'innovation des Valorisations Non-Alimentaires des Productions Agricoles (VANAPA) notamment en partenariat avec la Région Lorraine. Il a pour objectif de récompenser et promouvoir les entreprises et les collectivités particulièrement innovantes dans les domaines de la chimie verte, des agromatériaux et de la biomasse énergie.

Le Sydeme a été primé pour **le séchage du digestat liquide produit au centre de méthanisation à partir des biodéchets triés par les habitants du territoire.** Celui-ci permet de normaliser un produit riche en éléments fertilisants, facilement stockable et utile aux agriculteurs locaux tout en valorisant la chaleur produite sur le site.

Remise du trophée « INOVANA 2013 »
De gauche à droite :
Christophe Choserot, Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine.
Michel FICK, Directeur de l'ENSAIA*
(Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries).
Charles Stirnweiss, Président du Sydeme.
Serge Winkelmuller, Directeur Général du Sydeme.

Consécration de la coopération transfrontalière EVS - Sydeme

Dans le cadre de la commémoration du cinquantenaire du Traité de l'Elysée, le Sydeme et son homologue sarrois l'Entsorgungsverband Saar (EVS) ont eu le plaisir de recevoir le Prix spécial de l'Association des Services Publics Municipaux (VKU).

Ce prix récompense la coopération transfrontalière initiée entre les deux territoires dans le domaine de la gestion des déchets. Il a été remis à Berlin le 27 novembre dernier, lors de la conférence annuelle de l'Association VKU, organisée sous le Haut Patronage de la chancelière Angela Merkel.

Cette mutualisation des moyens entre l'EVS et le Sydeme leur ont permis d'améliorer la prise en charge de leurs déchets sur le plan écologique et économique tout en optimisant leurs installations respectives de traitement et de valorisation des déchets.

Remise du « Prix VKU »
Représentants du Sydeme et de l'EVS

Démarrage du Centre de tri Multiflux de Faulquemont

Après le centre de tri multiflux de Sarreguemines, installation pionnière de tri optique mise en service en novembre 2008, puis celui de Morsbach mis en fonctionnement en juin 2011, le 3e centre de tri multiflux installé sur la zone industrielle de Faulquemont démarre en décembre 2013. Le site avait accusé un certain retard dans la mise en œuvre de sa construction et de son équipement pour des raisons techniques et pour laisser le temps à la réalisation de fouilles archéologiques préventives.

Les sacs multiflux triés par les habitants de la Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont, du Centre Mosellan et du Pays Naborien (pour les communes déjà passées au dispositif multiflux), sont progressivement acheminés directement vers le nouveau centre de tri optique.
Cette installation innovante de tri optique des sacs, dont le Sydeme est co-dépositaire du brevet, est équipée de 4 lignes de tri et permettra de trier 30 000 tonnes de déchets en sacs multiflux par an.

Triez bien, triez plus...

Actualisation des consignes de tri des papiers recyclables

Ecofolio, l'éco-organisme en charge de la collecte et du recyclage des papiers en France, met en œuvre la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) en améliorant les dispositifs de tri et collecte, en encourageant à trier mieux les papiers et à recycler plus. En 2013, les consignes de tri des papiers recyclables à destination du sac orange ont été actualisées. Prenez connaissance ici des nouvelles consignes Ecofolio et nous pourrons ainsi atteindre ensemble l'objectif fixé par les pouvoirs publics : une performance de recyclage des papiers de 55 % pour 2016.

Consignes actualisées

Journaux, magazines, catalogues, prospectus (sans film plastique), **courriers et enveloppes** (avec ou sans fenêtre).

Voici un rappel général des consignes de tri du sac orange

Briques alimentaires.

Bouteilles et flacons en plastique (avec leurs bouchons).

Petits cartons et cartonnettes.

Emballages en acier et en aluminium, capsules et couvercles métalliques.

Ne pas laver ni empiler les recyclables et penser à bien vider les emballages de leur contenu avant de les déposer dans le sac orange.

Compressez vos bouteilles, aplatissez vos briques et vos cartonnettes pour gagner de la place dans le sac de tri. éco geste

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter les services du Sydeme au numéro vert suivant : N° Vert 0800 600 057

Appel gratuit depuis un poste fixe

Bon à savoir...

Abonnez-vous à l'alerte email des permanences multiflux !

Vous manquez régulièrement les permanences de distribution de sacs multiflux ? Le Sydeme vous offre la solution : abonnez-vous au nouveau module d'alerte email qui vient d'être ajouté à l'Agenda en ligne sur le site internet du Sydeme : www.sydeme.fr !

Cette application est désormais disponible sur notre site internet, accessible également sur Smartphone. Les usagers ont la possibilité de s'inscrire **à une ou des alertes** afin d'être informés par email de la date des permanences de redistribution des sacs d'une ou plusieurs commune **8 jours avant l'événement** et de recevoir un rappel **la veille de la permanence.**

Contrôle qualité du tri multiflux

Après plus de 2 ans de test du dispositif multiflux au sein de 900 foyers de la commune de Rouhling, la généralisatio de Communes de l'Alsace Bossue. L'année 2014 marquera la fin de la mise en place du dispositif : les derniers foyers les 385 000 habitants du territoire trieront tous aux couleurs du multiflux !

1 Mise en place du nouveau système de tri et de collecte

La mise en place progressive du dispositif s'explique en 2 points :

- la volonté du Sydeme de communiquer efficacement en rencontrant l'ensemble des habitants du territoire (385 000 habitants pour 293 communes),
- la mise en fonctionnement successive des nouvelles installations de tri et de traitement des déchets.

La phase de dotation initiale des foyers du territoire a été précédée pour chaque collectivité de la validation des circuits de collecte mis en place par les prestataires pour s'assurer qu'ils respectent bien le taux de compaction imposé pour la présentation des sacs multiflux.

Afin d'accompagner les usagers dans la maîtrise du geste de tri multiflux, l'équipe d'ambassadeurs du tri du Sydeme ou les équipages de collecte effectuent des contrôles qualité ponctuels en amont de la collecte. Pour ce faire, tout un panel d'outils de communication est utilisé pour les informer d'éventuelles erreurs commises : des étiquettes de suivi de collecte de différentes couleurs selon la nature de l'erreur de tri, des macarons de félicitations ou illustrant les écogestes pour optimiser les sacs de tri.

Suivi de collecte

Généralisation du dispositif Multiflux s

Camion-poubelle destiné à la prise d'échantillons sur voirie

2 Procédure d'étude d'impact du dispositif

La généralisation du dispositif multiflux sur le territoire des 14 collectivités adhérentes au Sydeme permet à présent de vérifier certains objectifs de base, notamment :

- la diminution des tonnages de déchets collectés en porte-à-porte,
- l'augmentation des tonnages des recyclables,
- les quantités de biodéchets collectés en sacs verts,
- la validation des règles de dotation des foyers en sacs multiflux,
- la participation des ménages quant au respect des consignes de collecte multiflux.

Pour pouvoir tirer des informations pertinentes des résultats de la mise en place du dispositif sur le territoire, **le Sydeme entreprend depuis le mois de mars 2013 des prises d'échantillons sur voirie de bacs roulants en amont de la collecte multiflux effectuée par le prestataire de collecte.** Cette opération s'effectue à l'aide d'un mini camion-poubelle. Chaque mois, une commune de chaque collectivité est concernée. La fréquence épisodique pour une commune donnée varie en fonction du nombre de communes adhérentes à la collectivité. Un bac roulant sur 4 est collecté et ce, de chaque côté de la voirie. L'échantillonnage doit couvrir au minimum 2 rues. Pour chaque échantillonnage, une fiche de suivi est remplie par l'opérateur qui renseigne notamment les foyers concernés par l'échantillon.

la généralisation du nouveau système de tri a débuté en janvier 2009 sur le territoire du Sydeme avec la Communauté derniers foyers à informer et à équiper en sacs verts, orange et bleus sont ceux du Pays Naborien. D'ici l'été prochain,

f Multiflux sur le territoire du Sydeme

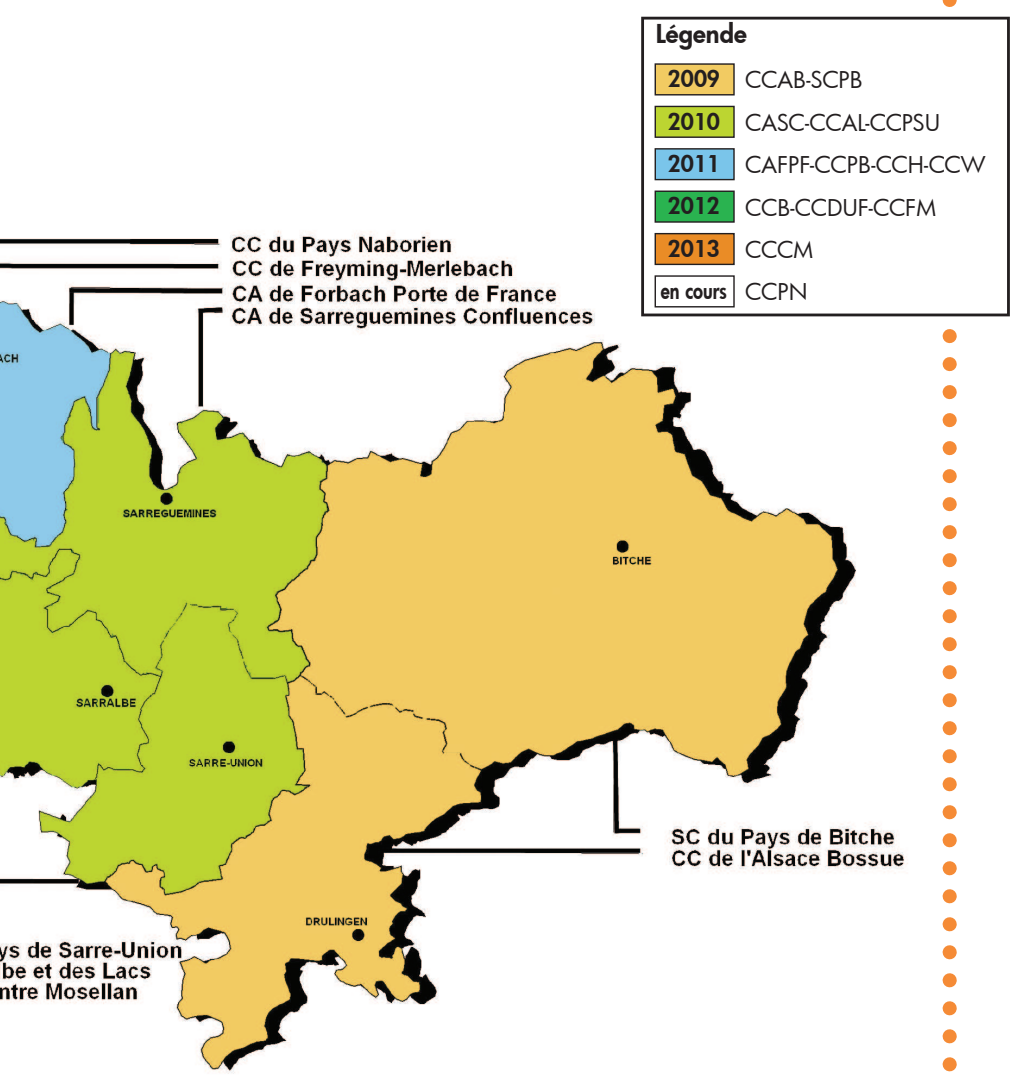

3

Déroulement de l'analyse de l'échantillon

Les sacs multiflux ainsi ramassés lors de la prise d'échantillon sont déchargés au sol.

Déchargement de l'échantillon de sacs multiflux collecté

Ils sont ensuite triés, comptés et placés dans des bacs roulants (préalablement pré-pesés pour connaître leur poids à vide) en fonction de la couleur des sacs.
Les déchets en vrac éventuellement présents sont pelletés et également placés dans un bac roulant, tout comme les sacs non fournis par le Sydeme. Ainsi, les différentes fractions de déchets et les refus de tri sont séparés afin d'en déterminer le poids.

4

Devenir de l'échantillon

Les sacs bleus et verts seront réintroduits dans le dispositif de tri multiflux : les sacs verts seront ainsi dirigés vers le centre de méthanisation à Morsbach et les sacs bleus seront traités au centre de valorisation thermique de Neunkirchen.

Les sacs orange, quant à eux, sont conservés pour les caractérisations mensuelles des recyclables effectuées par un bureau d'études indépendant ; ces caractérisations ont lieu à chaque fin de mois. **Cette caractérisation des sacs orange consiste à quantifier la présence des 5 familles de recyclables (papiers, briques alimentaires, métaux, cartonnettes et plastiques) et des indésirables appelés refus de tri.**

5

Enjeux du respect des consignes de tri multiflux

Les résultats d'analyse des échantillons et les caractérisations impactent directement le montant des soutiens (et des aides) des éco-organismes reversés à chaque collectivité pour le tri des déchets valorisables. **Il est ainsi primordial de respecter les consignes de tri des trois sacs, de ne pas déposer de déchets hors sac en vrac dans les bacs et de bien fermer les sacs à double nœud.** La présence de déchets en vrac, notamment de recyclables, entraîne une perte financière pour la collectivité et par conséquent pour ses administrés. **Aussi, les erreurs de tri dans les sacs orange et verts augmentent les coûts de traitement.**

Alors, ensemble, trions mieux et davantage pour maîtriser les coûts de la gestion de nos déchets !

Interview

Toutes les clés de la Sydem'base !

Le bon fonctionnement du dispositif multiflux et de toute la logistique qui englobe ce système est assuré notamment grâce à la mise en place de la Sydem'base. Couplé au Sydem'pass, le passeport indispensable au tri multiflux, cette base de données informative facilite grandement le travail quotidien du personnel des collectivités, des mairies et de nos ambassadeurs du tri. Sébastien Allemand, Responsable Sydem'base/Sydem'pass nous explique l'intérêt et toutes les fonctionnalités de cet outil interactif.

Qu'est-ce que la Sydem'base et comment y accéder ?

Cette base de données réglementée et sécurisée est accessible depuis Internet, à partir d'un poste informatique, sous réserve d'une authentification de l'utilisateur. En effet, la connexion à la Sydem'base n'est possible qu'après avoir renseigné ses codes d'accès.

La Sydem'base est agréée par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Seules les personnes effectuant des dotations de sacs multiflux renseignent la base et disposent chacune de ses propres codes d'accès afin d'assurer entre autres, une traçabilité des lieux d'approvisionnement en sacs. **Chaque foyer, administration ou bien même professionnel du territoire du Sydeme tributaire du dispositif multiflux est recensé dans cet outil logistique.** Sur chaque fiche de renseignements figure notamment l'historique de dotation en sacs multiflux. La Sydem'base permet ainsi de mieux connaître les besoins des foyers tout en permettant d'identifier les éventuels abus. **L'élaboration de cet outil "multifonction" et interactif est une des solutions apportées par notre Syndicat pour suivre son engagement politique de gestion de nos déchets ; à savoir de mettre un point d'honneur à la maîtrise des coûts.**

Quel est son intérêt pour la distribution des sacs multiflux ?

La Sydem'base permet une réelle flexibilité aux usagers quant aux possibilités d'approvisionnement en sacs multiflux. Ainsi, un foyer ne pouvant pas se rendre à la permanence de redotation de sa commune, pourra tout de même se rendre à n'importe quelle autre permanence tenue par les ambassadeurs du tri du Sydeme. Par ailleurs, le Sydeme pourra optimiser la production et la gestion de stock de sacs multiflux, grâce à cet outil, lorsque notre unité de confection de sacs sera mise en service au Technopôle de Forbach.

Justement, comment retrouver toutes les dates de permanences multiflux ?

Le Sydeme a dédié une rubrique Agenda sur son site Internet : www.sydeme.fr où sont repertoriés les dates et lieux de permanence multiflux pour chaque mois de l'année. Un moteur de recherche avancé vous permettra de retrouver les informations relatives à la commune souhaitée. En complément de ce module, un nouveau moyen de communication dématérialisé vient tout juste d'être mis en place en cette fin d'année 2013 : je vous invite à prendre connaissance du sujet traité dans la rubrique *Bon à savoir* de ce numéro.

Le Sydem'pass : quelle est sa fonction et quels sont ses avantages ?

Le Sydem'pass est une carte à puce RFID* et à code barre attribué à chaque foyer, administration ou professionnel bénéficiant du dispositif multiflux. **Une seule carte est attribuée gratuitement par foyer/entité.** Sa présentation est fortement recommandée lors des permanences multiflux afin de faciliter la recherche de l'usager dans la base de données. **L'utilisation du Sydem'pass permet d'offrir aussi la possibilité aux usagers de remettre leur carte à une tierce personne qui pourrait ainsi retirer leurs rouleaux de sacs multiflux à leur place.**

Cette base de données est-elle évolutive ?

Oui, bien entendu. La Sydem'base a l'avantage d'être évolutive, les collectivités qui le souhaitent, peuvent y associer d'autres logiciels de suivi comme la gestion du parc de bacs roulants, des déchèteries ou bien même le suivi de la redevance. Par ailleurs, un nouveau module vient d'être intégré à la Sydem'base concernant les contrôles qualités des sacs multiflux en amont de la collecte. **Ainsi, les collectivités ont la possibilité de se rendre compte des erreurs de tri effectuées par leurs administrés et de pouvoir réaliser les actions correctives dans un souci permanent d'amélioration de la qualité des gisements.**

> **« La Sydem'base permet une réelle flexibilité aux usagers quant aux possibilités d'approvisionnement en sacs multiflux. »**

Et enfin, le Sydem'pass permettra-t-il de diversifier davantage les modes de distributions des sacs multiflux ?

Tout à fait ! **Le Sydeme envisage notamment de tester un nouveau mode de dotation de rouleaux de sacs multiflux : le distributeur automatique.** L'usager pourrait bénéficier d'une dotation d'appoint de rouleaux de sacs multiflux sur présentation de son Sydem'pass. Vous ne pourrez bientôt plus vous passer de votre passeport pour le tri multiflux… Alors, un petit conseil : veillez à votre Sydem'pass !

* RFID : Radio Frequency Identification

Métamorphose programmée du site de valorisation des déchets de Sarreguemines

La mise en place du dispositif multiflux sur le territoire modifie sensiblement les dispositifs de collecte des déchets en influant notamment sur la fréquentation des déchèteries. Ces changements s'appliquent tant aux particuliers qu'aux professionnels. Pour rendre un service de meilleure qualité aux entreprises, commerçants et artisans, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (CASC) a décidé de construire une déchèterie qui leur est dédiée. Cet équipement sera implanté sur le site de valorisation des déchets de Sarreguemines à Folpersviller : un lieu où la CASC et le Sydeme cohabiteront. Profitant de cette opportunité, une opération conjointe de réaménagement complet du site et de restructuration des voiries est désormais engagée par les 2 structures.

Implantation actuelle

Le site de Folpersviller accueille aujourd'hui déjà plusieurs équipements :

- un des 3 centres de tri optique du Sydeme qui réceptionne et sépare les sacs issus de la collecte multiflux de l'est du territoire du Sydeme,
- un des 3 centres de transfert du Sydeme (où les déchets sont stockés provisoirement puis réacheminés vers leurs exutoires),
- et la plate-forme de compostage des déchets verts ouverte à tout public pour l'approvisionnement en compost (tarif et horaires d'ouverture disponibles sur www.sydeme.fr).

Centre de tri multiflux

Centre de transfert

Plate-forme de compostage des déchets verts

Projets d'aménagement et nouveaux équipements prévus

Les travaux d'aménagements prévus sur ce périmètre sont :

- l'aménagement d'une nouvelle zone d'entrée contrôlée avec centralisation des pesées dès l'accès au centre de valorisation des déchets de Sarreguemines,
- la mise en place d'un giratoire de répartition des circulations,
- la création d'une nouvelle voirie de desserte vers le centre de transfert et le centre de tri multiflux,
- la réalisation d'une voie de desserte des différents sites ouverts au public : plate-forme de compostage et déchèterie artisanale,
- et enfin l'extension de la plate-forme de compostage,
- nouvelle zone de chargement du compost pour les particuliers.

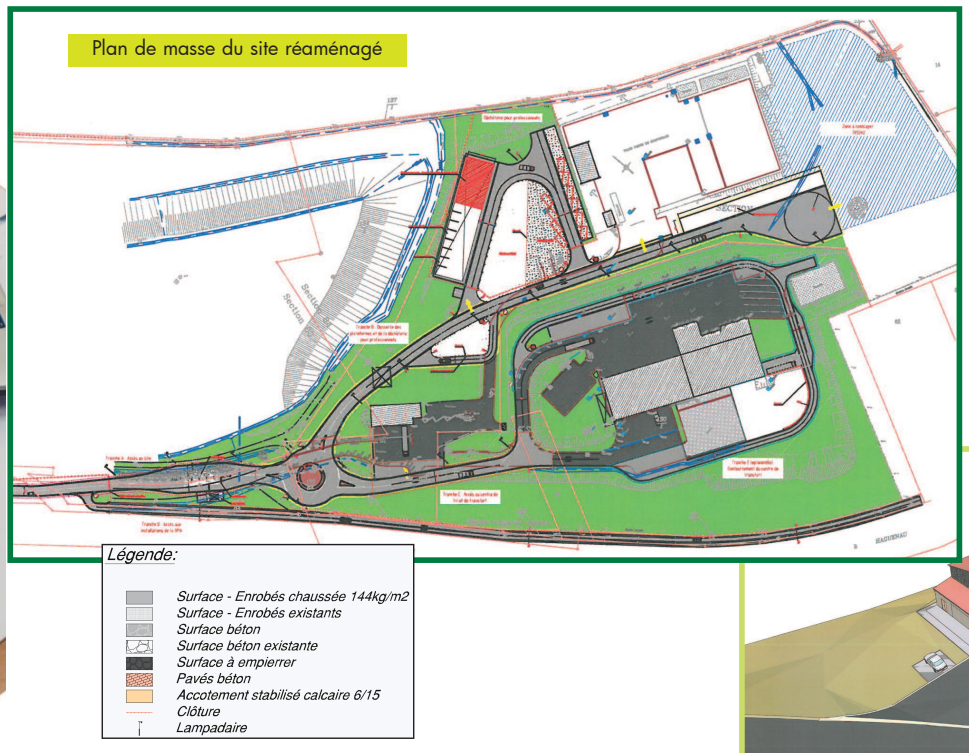

Plan de masse du site réaménagé

Déchèterie artisanale de la CASC

Parallèlement, la CASC projette également sur ce site la création d'une déchèterie artisanale réservée aux professionnels de leur territoire, l'aménagement des voies de desserte et de la voie d'accès à la SPA.

Le coût total de l'opération conjointe des 2 structures s'élève à près de 3 millions d'euros. Concernant la nouvelle déchèterie dédiée aux professionnels, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, la Chambre des Métiers et l'ADEME devraient soutenir financièrement la démarche de la CASC.

De nombreux déchets de professionnels y seront acceptés à des tarifs avantageux afin d'être traités, valorisés dans des filières spécifiques. Les déchets dangereux et spéciaux diffus sont également ciblés afin de mener une politique volontariste de protection du milieu naturel.

Le réaménagement des voiries, du centre de transfert et l'extension de la plate-forme de compostage permettront au Sydeme d'assurer un service logistique plus fluide et un meilleur fonctionnement global de la gestion des déchets du territoire.

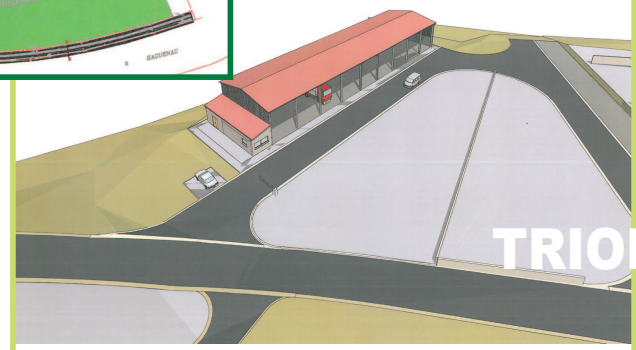

Vues 3D de la future déchèterie artisanale

Chiffres Clés

Grenelle de l'Environnement : objectifs ciblés

Plusieurs mesures en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ont été mises en place dans le cadre du Grenelle I (2009) et II (2010).
Leurs objectifs ont été inscrits dans l'article 46 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 :

✓ 1. Réduire de 7 % la production d'ordures ménagères et assimilés entre 2008 et 2013. --> *c.f. Trions Valorisons n° 14*

✓ 2. Atteindre 45 % de valorisation organique et matière d'ici 2015. --> *c.f. Trions Valorisons n° 15*

3. Réduire de 15 % à l'horizon 2012 les déchets non dangereux stockés et incinérés.

4. Atteindre un taux de recyclage de 75 % des emballages ménagers en 2012 (soit 63 kg/hab/an en semi-rural).

Dans les numéros 14, 15, 16 et 17 du journal, nous vous rendons compte des résultats du Sydeme par rapport à ces objectifs. Plusieurs facteurs clés nous ont permis de parvenir, voire même, largement doubler cet objectif de réduction de 15 % mais l'élément essentiel est la mise en place du dispositif multiflux. En effet, la collecte des biodéchets en porte-à-porte auprès des ménages et l'augmentation du tri des recyclables nous a permis de **réduire le tonnage de la fraction des résiduels de 35 % entre 2009 et fin 2012.**
De plus, le développement de la filière de valorisation des D3E*, de la filière du bois et celle des déchets verts ont largement contribué à ce résultat positif. Avec la finalisation de la généralisation du dispositif multiflux sur le Pays Naborien et la mise en place progressive de la nouvelle filière REP** Meubles, la fraction de déchets résiduels sera encore diminuée à l'horizon 2014-2015.
Poursuivons ensemble cette démarche écologique en triant toujours mieux et plus nos déchets… pour pouvoir les valoriser !

* Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
** Responsabilité Élargie du Producteur

Valor' Quizz

Le Sudoku des déchets

Amuse-toi en remplissant cette grille de Sudoku illustrée sur la thématique du tri des déchets. La règle du jeu est simple !

Etape 1 : Retrouve la famille de déchets correspondant à chaque définition et note-les dans le tableau ci-dessous.
Voici la liste des familles de déchets possibles : briques alimentaires - verre - résiduels - acier - plastiques - aluminium - carton - biodéchets - papier

Chiffres	Définitions : Qui suis-je ?	Réponses
1	Je sers de support pour l'écriture	
2	Je peux contenir du jus ou encore du lait	
3	Je suis attiré par les aimants	
4	Je suis très serviable lors des déménagements	
5	Je peux être opaque ou transparent	
6	Je suis composé de 9 lettres	
7	Je fonds à 1 400°C	
8	Je me transforme en compost et en énergies renouvelables	
9	Je ne dois être déposé ni dans le sac vert ni dans le sac orange	

Etape 2 : Retrouve l'illustration qui représente chaque famille de déchets en attribuant le numéro correspondant reporté du tableau ci-dessus.

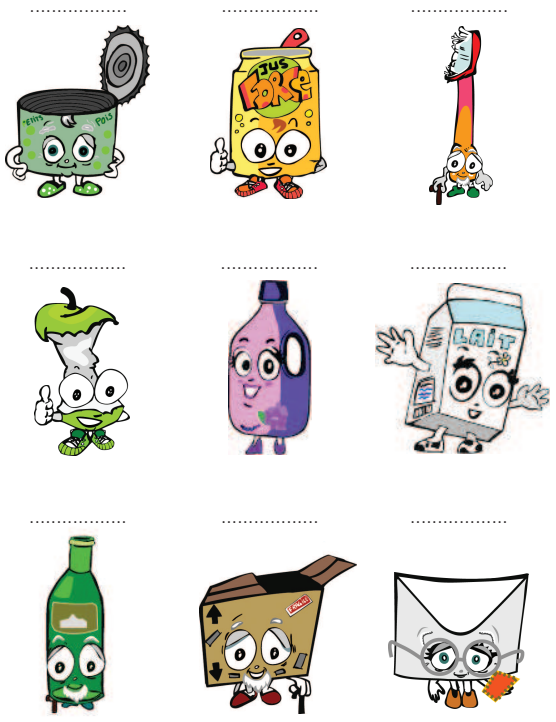

Etape 3 : Remplis les cases de la grille du Sudoku des déchets en suivant la consigne suivante et compléte les cellules vides de la grille du Sudoku des déchets en leur attribuant un chiffre correspondant à chacune des familles de déchets. Il sera impératif que chaque carré et que chaque ligne et chaque colonne de la grille de 9 cases soient composés de 9 déchets différents.

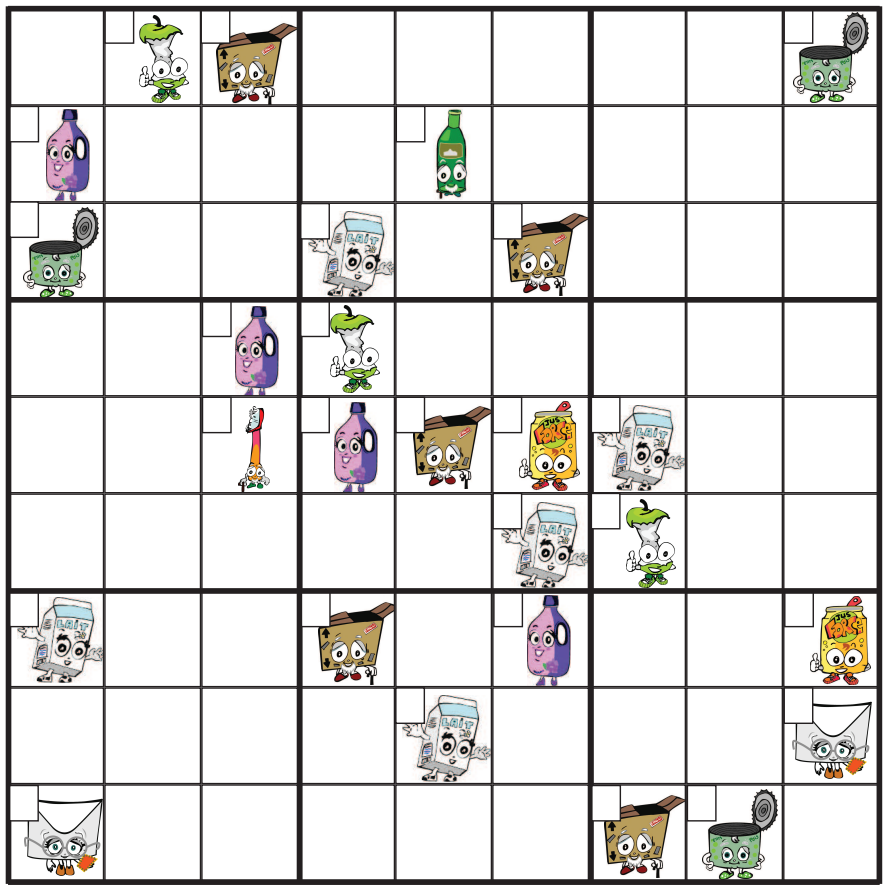

Retrouvez les réponses de ce jeu en téléchargeant le fichier Sudoku des déchets dans la rubrique actualités sur www.sydeme.fr

Réponses :
Etape 1 :
1 : papier
2 : brique alimentaire
3 : acier
4 : carton
5 : plastiques
6 : aluminium
7 : verre
8 : biodéchets
9 : résiduels

Etape 2 :
3 : boîte de conserve
6 : cuvette de soda
9 : brosse à dent
8 : trognon de pomme
5 : bidon de lessive
2 : brique de lait
7 : bouteille de vin
4 : carton
1 : enveloppe

"TRIONS, VALORISONS..." N° 16 DECEMBRE 2013 **Directeur de la publication :** Serge Winkelmuller, Directeur Général des Services du Sydeme : 12, place Robert Schuman - 57600 FORBACH - tél. : 03 87 00 01 01 - fax. : 03 87 00 02 09 - www.sydeme.fr - **Rédaction & secrétariat de rédaction :** Serge Winkelmuller, Aurélie Grimmer, Nadia Sanfilippo, Valérie Dillenseger et Cindy Schubert - **Réalisation :** Studio GraFic - **Impression :** Studio GraFic - **Crédits photos et illustrations :** Sydeme, Agria Lorraine, VKU, Eco-Emballages, Ecofolio, CASC - Journal imprimé sur papier recyclé. **Tirage :** 165 000 exemplaires - **N° ISSN :** 2103-348X - **Dépôt légal :** à parution.

avec le soutien financier de : ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ECO EMBALLAGES